



BRETAGNE ATLANTIQUE

Guide pratique #30

Appel à projets PSPC-Régions



bpifrance

Après 25 appels à projets déjà menés conjointement par l'Etat et les Régions, le lancement de la phase IV des pôles de compétitivité est l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique via la création du PSPC-Régions, au sein du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

Les projets doivent répondre aux critères suivants:

- Permettre un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière
- Contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique
- Renforcer les positions des entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs.

Objectifs

Cet appel à projet est lancé pour favoriser:

- Les retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies (notamment pour les PME)
- Les collaborations entre grandes entreprises et PME et entre acteurs industriels et académiques

Remarque

Dans le cadre de cet appel, **le label d'un Pôle atteste du caractère innovant et structurant pour la compétitivité** lors de l'évaluation des dossiers par le jury de sélection. Cette labellisation conduit à une **bonification du taux d'aide** pour les PME, ETI et Grandes Entreprises lauréates.

Rapprochez-vous du Pôle Mer Bretagne Atlantique sans tarder!

Conditions d'éligibilité

Portage	Entreprise (réalisant des travaux de R&D)
Consortium	Partenariat collaboratif obligatoire (a minima deux entreprises et un acteur de recherche)
Montants attendus des projets	Entre 1 et 4M€
Type d'aide	Etat: subventions et/ou avances remboursables Collectivités: suivant leurs propres modalités
Taux de remboursement	Les taux moyens de co-financement sont les suivants: <ul style="list-style-type: none">• Avec label d'un pôle:<ul style="list-style-type: none">▪ 50% pour les petites et moyennes entreprises (PME)▪ 35% pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI)▪ 25% pour les grandes entreprises• <u>Sans label d'un pôle:</u><ul style="list-style-type: none">▪ 35% pour les petites et moyennes entreprises (PME)▪ 25% pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI)▪ 20% pour les grandes entreprises
Durée	Pas de durée formelle mais une mise sur le marché ou une génération de résultat à un terme de l'ordre de cinq ans à compter de la fin du programme aidé

Échéances

Appel à projets OUVERT

Ouverture: 19 juin 2019
Clôture: 11 septembre 2019



BRETAGNE ATLANTIQUE

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique est à votre écoute
pour vous aider à monter un projet de ce type,
n'hésitez pas à nous contacter.

Contact Pôle Mer Bretagne Atlantique:

➤ **Anaïs TURPAULT:** anais.turpault@polemer-ba.com

Plus d'informations:

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Projets-Structurants-Pour-la-Competitivite-PSPC-Regions-n-1-46227>